

Conduite en sécurité d'une grue à tour

Référentiel de connaissances R487

Code produit : R487 / Version : v1

ELEMENTS DE CONTEXTE

Arrêté du 02 décembre 1998 – Article R4323-55 du Code du Travail :

"La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire..."

FINALITE DE LA FORMATION

Prendre en compte sa sécurité ainsi que celle de son entourage dans la conduite d'une grue à tour à montage automatisé

Obtenir le CACES catégorie GMA suivant le référentiel R487

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître la recommandation concernant la conduite des grues à tour (GMA)
- Connaître les principales catégories et les risques liés à leur utilisation
- Être capable de faire des opérations de levage en appliquant les consignes de conduite et de sécurité en vigueur
- Conduire en sécurité une grue à tour (GMA) et se préparer au passage du test CACES

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Conducteurs de grues à tour désirant obtenir ou renouveler le CACES R487

PREREQUIS

Conducteur apte médicalement

MODALITES

Durée : Formation initiale 21 heures / 3 jours – Recyclage 14 heures / 2 jours

La journée de test sera sous – traitée à un organisme certifié testeur sur cette recommandation.

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Alternance entre apports théoriques et travaux pratiques de conduite de grue à tour à montage automatisé, QCM, livret

Validation des acquis : QCM

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation, certificat CACES

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine

PROGRAMME

- ❖ **La Recommandation R487 et les différentes catégories**
- ❖ **Rôle des instances et obligations dues à la réglementation**
- ❖ **Les devoirs et responsabilités des grutiers**
- ❖ **Les principaux types de grue à tour. Les risques liés à leur utilisation**
- ❖ **Notions élémentaires de physique : évaluation de charges et du centre de gravité**
- ❖ **Technologie et stabilité des grues à tour**
- ❖ **Précautions à respecter lors de l'installation des grues**
- ❖ **Exploitation des grues**
 - Examen visuel de la grue et de ses appuis
 - Les opérations de prise et de fin de poste
 - Être capable d'évaluer la masse globale des charges
 - Vérification des freins et dispositifs de sécurité
 - Réalisation de tous les mouvements qu'effectuent les grues avec leurs équipements
 - Les tableaux de levage pour la manutention des charges
 - Techniques d'élingage des charges
 - L'impact des conditions météorologiques
 - Signaux conventionnels de communication à bras, autres moyens de communication
 - Savoir refuser l'exécution des opérations interdites ou dangereuses
- ❖ **Entretien de 1er niveau des grues**
- ❖ **Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant référentiel R487 par un testeur habilité**

MOYENS MIS A DISPOSITION PAR L'ENTREPRISE

- Une salle de formation
- Une grue à montage automatisé et une plateforme de manœuvre conforme au référentiel R487 pour les exercices pratiques
- Différentes charges à lever

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.